

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1333

Artikel: Rapport Brunner : nouvelles menaces, menaces oubliées
Autor: Favez, Jean-Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009997>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles menaces, menaces oubliées

La commission Brunner vient de rendre son rapport tant attendu.

La surprise? Pas de surprises, peu d'audace, peu d'imagination. Quelques propositions, soigneusement balancées.

APPRÉCIER LES MENACES qui pèsent sur l'existence de la Suisse et leur avenir, évaluer le rôle et les limites du système de milice et de la neutralité, tirer les conséquences de l'imbrication croissante entre sécurité intérieure et extérieure: à trente ans de distance, les rapports des commissions d'études pour les questions stratégiques présidées par le professeur Karl Schmid en 1969 et par l'ambassadeur Édouard Brunner en 1998 reprennent le même mandat. Mais elles ne parlent plus du même monde. Entretemps l'Union soviétique a implosé, la mondialisation économique et technique s'est accélérée, le chômage et la sécurité intérieure sont devenus des préoccupations majeures de l'opinion publique.

Tout a changé; tout demeure possible

Dans le rapport qu'elle vient de remettre au Conseil fédéral, la commission Brunner reste prudente. Tout demeure possible. Mais la situation géostratégique de notre pays a changé du tout au tout. L'espace de notre sécurité s'est élargi. Les États qui nous entourent sont engagés dans un processus d'intégration. Notre sécurité repose dès lors moins sur une défense militaire forte que dans notre coopération à la sécurité collective recherchée par nos voisins et plus largement par les États démocratiques. Mais de nouvelles menaces apparaissent, diffuses, internes, qui ne sont plus, ou plus uniquement, l'affaire de l'armée seulement. La dissuasion cède le pas à la prévention, qui elle aussi suppose une présence helvétique plus active dans les organisations régionales et internationales.

On le voit, l'analyse géopolitique à laquelle se livre la commission Brunner n'est pas d'une originalité bouleversante. Mais doit-elle l'être?

Composée de 41 membres (!) représentant les sensibilités politiques, culturelles, professionnelles du pays, y compris celle de Christoph Blocher, la

commission – de réflexion et non de réalisation – semble bien avoir préféré la recherche du consensus à l'audace intellectuelle. Le catalogue des menaces – terrorisme, criminalité, etc. – est standard. La question des flux migratoires renvoyée à la tradition humanitaire. Et d'une façon générale, la cohérence entre les objectifs de politique intérieure et extérieure n'est pas prise en considération, malgré le lien très fort que la commission relève entre ces deux grands domaines d'intervention de l'Etat. Les effets du libéralisme à tous crins sur le tissu social et le fonctionnement des institutions démocratiques ne sont même pas évoqués. L'imbrication économique de la Suisse dans l'ordre mondial n'appelle qu'une hypothèse, celle des pressions économiques qui pourraient être exercées sur notre pays.

Examiner les troubles à venir, même dans les démocraties

À la lumière de la rupture de 1989, peut-on écarter la possibilité que la mondialisation de l'économie et la globalisation de l'information (Internet) puissent engendrer des troubles graves de l'ordre public, des ruptures fortes dans les institutions, des formes nouvelles d'instabilité, même dans les pays démocratiques? À la longue, quels seront les effets du comportement de certaines élites financières amorales et inciviques (Martin Ebner) sur l'opinion publique? Hier, les états-majors élaboraient des plans de campagne pour des guerres qui n'auront probablement jamais lieu. Aujourd'hui, les spécialistes de la stratégie réunis par le gouvernement ne devraient-ils pas examiner ensemble les scénarios des troubles à venir autant que tirer les leçons de changements survenus récemment?

Sur un point, le rapport fait preuve d'imagination en évoquant la possibilité que, face à une menace, notre pays soit laissé à son destin pour avoir préféré l'isolement à la coopération active avec des voisins qui constituent sa

zone de sécurité, ses partenaires historiques et naturels.

Des propositions soigneusement balancées

La commission Brunner achève sa réflexion par une brassée de propositions soigneusement balancées.

L'usage de l'instrument de la neutralité doit être encore assoupli, comme le recommande le gouvernement dans son rapport de 1990 sur la politique de sécurité, mais il n'est pas question de l'abandonner pour des raisons historiques et psychologiques.

La conception de la défense générale des années soixante est remise en cause, mais l'effort portera sur une diminution des effectifs de la protection civile, un allégement des structures de l'économie de guerre et une implication accrue des cantons dans ces domaines.

Le Conseil fédéral doit être conseillé par un Conseil de sécurité de cinq membres chargé d'analyser en permanence la menace, y compris en matière de communication (leçon de la crise des fonds en déshérence?).

Enfin l'armée elle-même doit être dégraissée et adaptée aux besoins nouveaux de la sécurité. Le plan-directeur de l'armée 95, vieux de quelques années, est donc lui aussi remis en cause. Contrairement aux propositions du groupe de travail Otto Schoch de 1990, l'armée de milice allégée subsiste, accompagnée de la constitution de troupes professionnelles adaptées à des missions nouvelles comme la lutte contre le terrorisme, alors que bérrets bleus et bérrets jaunes forment un *Swiss solidarity Corps* (en anglais pour éviter le référendum?).

Enfin le concept de fédéralisme, bien oublié dans la réflexion stratégique depuis des décennies, refait surface dans les perspectives de la commission Brunner, comme on le voit aussi au plan de la politique étrangère; ceci constitue peut-être un geste en direction de Christoph Blocher, seul à avoir refusé d'adopter le rapport.